

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 6 FEVRIER 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 6 février 2012 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 Présents : 11 Votants : 13
Excusés : Daniel CASASSUS pouvoir à Maurice GELAY
 Christiane CHARLET pouvoir à Yves DE CHALENDAR
 Dominique GERVAIS

Secrétaire de séance : Patricia THERY

Le Conseil municipal respecte une minute de silence à la mémoire de Jean SIMONET, un de ses membres, décédé le 9 janvier 2012.

Monsieur le Maire indique qu'un document à sa mémoire a été publié sur le site internet de la commune et lit une lettre de sa compagne.

Le procès-verbal de la séance du 9 janvier 2012 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

Remplacement de Jean Simonet au sein de différents syndicats, commissions et régies

Suite au décès de Jean SIMONET, il convient de procéder à son remplacement dans les différentes instances où il siégeait.

- Syndicat d'assainissement de Pont Sollières : Gilbert DUFOUR, actuel suppléant, se propose au poste de titulaire et Fabrice PLANEL au poste de suppléant
au vote : 13 voix pour
- Communauté de Communes – Commission Tourisme : Daniel CASASSUS propose sa candidature
au vote : 13 voix pour
- Association Licence IV : Gilbert DUFOUR propose sa candidature
au vote : 13 voix pour
- Commission Culture : Eliane PEROTTI, Daniel MARTINEZ et Daniel CASASSUS proposent leur candidature
au vote : 13 voix pour
- Régisseur recettes salle des fêtes : Eliane PEROTTI se propose au poste de titulaire et Bruno GOUTTENOIRE au poste de suppléant (en remplacement de Patricia THERY)
au vote : 13 voix pour

Tarifs pour le spectacle du 24 mars

Il convient de fixer par une délibération les tarifs du spectacle qui sera proposé par la Commission Culture le 24 mars prochain. Il est proposé un tarif de 6 € par adulte à partir de 16 ans et 4 € par enfant de 4 ans à moins de 16 ans.

Au vote : 13 voix pour

Tarifs des encarts publicitaires bulletin municipal

Il convient de fixer par une délibération les tarifs des encarts publicitaires incérés dans le bulletin municipal de décembre 2011. Il est proposé les tarifs suivants :

Dimensions	Prix TTC - Noir et blanc	Prix TTC - Couleur
1/8 page	42 €	63 €
1/4 page	84 €	125 €

Au vote : 13 voix pour

Yves DE CHALENDAR, devant intervenir pour une urgence municipale, quitte le conseil à 20H45 à la demande de Monsieur le Maire (ce qui porte le nombre de votants à 11)

Syndicat des Rivières du Beaujolais

Le programme d'actions du contrat de rivières, porté par le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, propose aux collectivités territoriales (communautés de communes, communes,...) de valoriser le patrimoine lié à l'eau. Des études ont été menées par le syndicat et Jarnioux entre dans les critères de « valorisation pédagogique de son patrimoine naturel et bâti lié à l'eau dans le centre bourg ». Il ne s'agit pas d'une action prioritaire pour la commune mais pour qu'elle soit retenue, il faut qu'elle débute avant fin 2017, le contrat de rivière étant signé pour la période 2012-2017. Les fiches d'actions du contrat qui seront acceptées pourront bénéficier d'un financement conjoint de l'Agence de l'Eau et de la Région Rhône-Alpes.

M. le Maire demande si le conseil est d'accord pour adopter une délibération de principe sur la valorisation du patrimoine lié à l'eau ?

Franck ROMAN, au vu des plans proposés, pense que ce n'est pas une bonne idée de planter des bosquets sur le parking de la salle des fêtes, ce dernier étant déjà trop petit.

Au vote : 6 voix pour – 1 voix contre - 4 abstentions – proposition adoptée

SIVU de la Vallée de l'Ombre

Le SIVU s'est réuni le 26 janvier dernier. Un bilan de l'année 2011 a été réalisé.

Pour Jarnioux, le nombre d'heures réalisées est passé de 9 956 H en 2010 à 10 348 en 2011. Le taux d'occupation pour l'ensemble de la structure est de 65%

La commission d'attribution se réunira en mai prochain. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés auprès de la directrice de la structure dès maintenant.

Informations et questions diverses

- Réforme des collectivités territoriales : une réunion s'est déroulée le 3 février en présence des communes souhaitant rejoindre la même entité territoriale. Elle avait pour but de rédiger un cahier des charges en vue d'un appel d'offres juridique et financier pour la future collectivité.
Monsieur le maire demande à réfléchir aux compétences d'intérêt communautaire que l'on pourrait proposer.
- La Commission Culture est invitée à une réunion de préparation à l'Exposition de peinture de printemps, à la salle du conseil de Liergues le 16 février 19h00
- La Communauté de Communes lance un « diagnostic des ouvrages d'art », il s'agit de lister les ouvrages sur notre territoire (pont, passerelle...). Une réponse de notre commune est attendue pour le 10 février.
- Dominique LE GOFF informe le conseil que le Sou des Ecoles a donné son accord pour financer le spectacle du 24 mars à hauteur de ¼ de la prestation qui s'élève à 850 €.
- Le parking de la salle des fêtes est souillé par les excréments de chiens, il est rappelé à la population que ce n'est pas un « Parc à chiens » et que chacun doit respecter ces lieux publics.
- Il est rappelé aux associations que les demandes de subventions doivent parvenir en mairie fin février début mars afin d'être étudiées lors de la préparation du budget.

Prochaine réunion du Conseil : lundi 5 mars 2012 à 20h15

Fin de la séance à 21h30.